

**Compte rendu de la séance ordinaire  
du Conseil Municipal du Vendredi 05 Avril 2019**

L'an 2019, et le vendredi 05 Avril 2019 à 20h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DESFORGES, Maire.

**Présents :** M. DESFORGES Philippe, Maire, M. FLEUREAU Eric, M. MORGEAT Guillaume.  
Mmes VAPPEREAU Béatrice, FICHET Françoise et BRUCHET Delphine

**Absents :** M. DELANOUE P.E. (pouvoir à M. DESFORGES Ph), M. MARTIN Joseph,  
M. POMMEZ Cédric, M. RENON F, M. Jean-Yves MALLET,

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

Nombre de membres :

. afférents au conseil municipal : 11

. en exercice : 11

. présents : 6

. votants : 7

Date de la convocation : 19/03/2019

Date d'affichage : 20/03/2019

**SOMMAIRE**

- Vote des taxes communales pour l'exercice 2019
- Vote des subventions communales 2019
- Vote du Budget primitif 2019
- Vote du Budget Primitif 2019 du service de l'assainissement collectif
- Assainissement : vote des tarifs pour la consommation 2019-2020
- Instruction des demandes d'aide-sociale
- Affaires diverses

**Ref : 2019-10 – Vote des taxes communales pour l'exercice 2019**

Les taux restent inchangés, à savoir :

- la taxe d'habitation : 6.83 %
- la taxe du foncier bâti 13.24 %
- la taxe du foncier non-bâti : 22.88 %
- Soit un produit attendu de 82 168 euros

**Ref : 2019-11 – Vote des subventions communales pour l'année 2019**

Elles sont votées pour un montant total de 3666.00 €, soit :

Ass Aide à domicile...	150.00 €
Comité des Fêtes...	3000.00 €
Ass. Janville Toury – section Gym GRS...	60.00 €
Ass. Les Z'Enfants d'Abord...	200.00 €
Mission Locale du Pithiverais...	141.00 €
OGEC Ecole Notre Dame...	100.00 €
Tennis Club Tourysien...	15.00 €

**Ref : 2019-12- Vote du Budget Primitif 2019 de la commune**

Il s'équilibre en dépenses et recettes à 524 942.40 € en section de fonctionnement et à 132 389.13 € en section d'investissement.

.../...

**Ref : 2019 –13 – Vote du Budget Primitif 2019 du service de l'assainissement collectif**

Il s'équilibre à 121 133.87 € en section de fonctionnement et à 31 811.49 € en section d'investissement.

**Ref : 2019-14 – Révision des tarifs du service de l'assainissement collectif**

Ils sont fixés pour la consommation 2019-2020 comme suit :

- L'abonnement annuel : 50.00 € H.T.
- Le prix du m3 : 1.75 € H.T.

**Ref : 2019-15 – Devis pour la création d'un columbarium**

Le conseil municipal ne retient pas la seule proposition reçue. Le dossier reste à l'étude

**Ref : 2019-16 – Instruction des demandes d'aide sociale**

L'ensemble du conseil municipal aura la compétence pour formuler un avis préalable pour chaque dossier qui sera présenté au CIAS.

**Ref : 2019-17 – Affaires diverses**

**Mare Rue des Merceries** : l'agrandissement du bassin étant terminé, il est décidé de mettre des plantations à l'arrière ainsi qu'une barrière et une signalisation afin d'empêcher le passage entre les 2 bassins.

**Déneigement de la commune** : la dernière convention avec le Département du Loiret arrivant à son terme, une nouvelle sera signée avec Monsieur Guillaume MORGEAT, agriculteur responsable du déneigement sur la commune.

**Projet éolien** : Monsieur le Maire rappelle la délibération prise en 2015 donnant un avis favorable à la Ste JPEE pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire communal.  
Un plan d'installation de 6 éoliennes a été déposé en mairie et présenté au conseil municipal.

Fait à Tivernon, le 9 Avril 2019

Le Maire,  
Ph. DESFORGES

